

*Edition
Spéciale
N°71*

LES VŒUX DU MAIRE 2021

Chères Londinièraises, Chers Londinièrais,

Voici déjà quelques jours que la nouvelle année a débuté. Mais cette année... pas de cérémonie de vœux, moment convivial et chaleureux que l'on aime partager ! Alors c'est à travers notre lettre que je viens vous souhaiter de **bons vœux pour 2021**. Une année que l'on souhaite, à coup sur, différente et meilleure que l'année passée..

L'année 2020 était pleine de promesses... nous avons subi confinements, masques, gel hydroalcoolique, fermeture de nos commerces, de nos écoles, couvre-feu... [...]

Et pourtant, au milieu de cette année terrible, il y a eu de **bons et beaux moments**: 4 mariages, 14 naissances, des travaux réalisés (route de « Truttin », mairie, étang), L'arrivée d'un nouveau chef de brigade Adjudant Chef P. DENIAU et de plusieurs gendarmes, les élections municipales et inter-communales, de nouveaux commerçants, la venue des forains lors de la fête patronale, une nouvelle secrétaire de mairie... [...] Car **la vie continue**, quoi qu'il arrive et **Londinières** a continué à **se développer, à s'organiser** et je veux **remercier la population**, qui continue à soutenir nos commerces locaux et nos associations, qui a su être raisonnable et a respecté les gestes barrières.

Alors bien sûr, ce n'est pas encore la fin du Covid 19 !! Nous allons encore subir le couvre feu, les fermetures, les masques mais l'espoir est là ! La vaccin est prometteur, et 2021 s'annonce avec de **nombreux projets** pour Londinières;

La mairie va très prochainement rouvrir ses portes et offrir à tous, de nouveaux espaces pour l'information et les activités diverses.. Une **maison « France Service »** va voir le jour sur notre commune, offrant à la population une **aide** administrative et numérique. **Le clocher** de l'Eglise va se refaire une beauté et le conseil municipal réfléchit à une remise en état de l'**orgue** paroissial. Notre récente entrée au programme « Petites Villes de Demain » va nous permettre de développer de nouveaux projets tels que la mobilité douce, pourquoi pas un « pédibus », un espace intergénérationnel, convivial avec la création de jardins partagés, éducatifs.. Nous réfléchissons aussi à l'ouverture d'un lieu agréable en centre bourg, un jardin qui permettrait autour de quelques tables, de passer de bons moments, au calme tout en laissant jouer les enfants. Nous allons également travailler sur l'extension de notre **défense incendie** et sur la **sécurité** d'une manière générale (caméra de surveillance, sorties des écoles..) Une étude sur l'aménagement de la rue « nouvelle » sera lancée durant l'année 2021. Le conseil municipal travaille pour **améliorer notre cadre de vie** et apporter aux plus jeunes comme aux aînés, du **mieux vivre**. Alors, dans ce contexte difficile, où les décisions ne sont pas toujours faciles à prendre, où beaucoup souffrent de ne pouvoir travailler, reprendre leurs activités, **soyons bienveillants les uns envers les autres !** Mettons notre énergie au service des autres. Tout n'est pas parfait mais **sachons voir et apprécier ce que l'on a**. C'est le vœu que j'exprime pour 2021. Votre bonheur est là, à porté de main, ne le laissez pas filer. Saisissez le dès aujourd'hui.



Armelle BILOQUET. *Bonne année à tous*



Faire vivre ensemble les valeurs de la République
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ - LAÏCITÉ



LES VŒUX DU PERSONNEL 2021



Mesdames, Messieurs,

L'année 2020 vient de se terminer, elle a été compliquée avec ce satané virus. Beaucoup de nos plans ont été modifiés et le manque de lien social nous a fait tant défaut, mais chacun d'entre nous avons su trouver **la force de s'adapter** à ses mesures si contraignantes.

En ces temps difficiles nous devons nous retrouver autour de **vraies valeurs**. **Soyons fiers** de notre ruralité, **soyons satisfaits** des infrastructures de notre collectivité, **soyons proches** de nos commerçants et artisans locaux, **soyons bienveillants** avec les personnes qui nous entourent. Nous devons **continuer à rêver, créer, se projeter, investir**, c'est toutes ces choses qui nous font avancer dans cette période si délicate.

Je **garde espoir** sur le déroulement de l'année 2021 et espère que l'arrivée du vaccin inversera la tendance. Quelle hâte de pouvoir vous retrouver dans les différentes manifestations qui nous rassemblent, nous divertissent. Sachez que l'ensemble du personnel communal travaille de concert pour **vous rendre la vie agréable** dans notre jolie bourgade.

Les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021

Julien BRETON.

Responsable Technique

RESTROSPECTIVE 2020

Même si on voudrait oublier l'année 2020 dans son ensemble, certains éléments méritent pleinement d'être rappelés à nos mémoires.



Handball:
Céline Gaudry a cédé sa place de présidente à Nicolas Follain



Tennis: *Départ de M. Edouard Lieury. Paul Biloquet a pris la présidence*



25 mai 2020: *Armelle Biloquet a été réélue Maire à l'unanimité. Ses adjoints : Régine Martel, Jean-Marie Dumouchel et Jacques Lecourt.*



Gendarmerie:
Arrivée de l'adjutant Chef P. DENIAU



Syndicat d'initiatives:
Sous la présidence de Jacques Gaudry. Pensée particulière pour Michel Guimont qui a toujours été impliqué dans la vie de Londinières Il nous a quitté le 31.12.2020.

Distribution de masques dans toutes les boîtes aux lettres



Appel du 18 juin :



Tournoi de tennis:



La fête Patronale :



14 Juillet : Fête nationale



La rentrée des classes



Lutte contre le cancer du sein



Journée nationale du commerce de proximité



Hommage à Samuel PATY



Cérémonie du 11 Novembre



**Illuminations de Noël
créées par nos agents.**

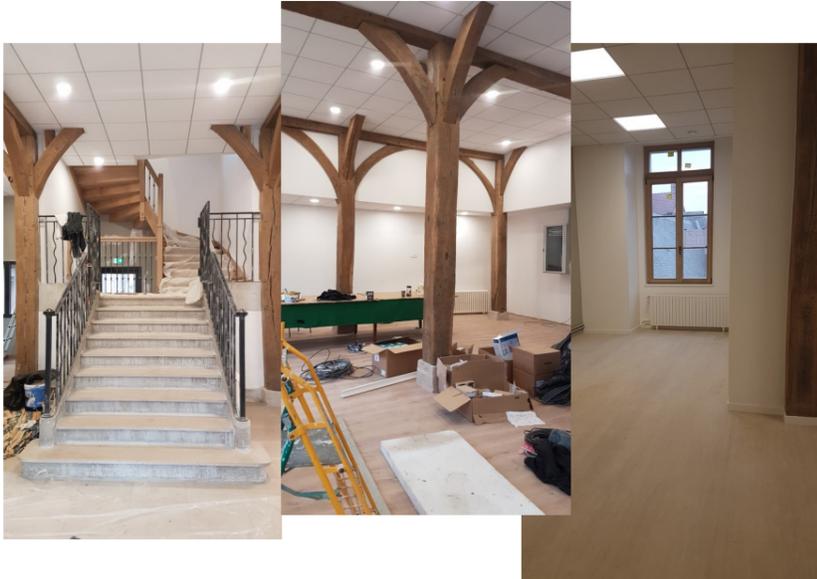


**Le docteur Gaëlle Lethuillier-Peltier
et le docteur Marc Lethuillier sont
arrivés à la maison de santé.**

**Les vœux présentés à nos
résidents de la MARPA dans
la bonne humeur et dans le
respect des gestes barrières.**



TRAVAUX



La dernière tranche des travaux à la mairie s'acheve.



**Travaux gendarmerie:
Pose de parquet et d'une nouvelle
porte**

INFORMATION

Par arrêté municipal la consommation d'alcool sur la voie publique est interdite
L'arrêté est consultable sur le panneau d'affichage et sur le site internet

REPUBLIQUE FRANCAISE
N° _____
Liberté - Egalité - Fraternité
ARRETE DU MAIRE
ARRETONS



ARTICLE 1er :

La consommation d'alcool sur la voie publique et lieux accessibles au public est totalement interdite à partir de ce jour sur toutes les voies, places, parkings, jardins et parcs publics et en particulier aux abords des établissements scolaires et des installations sportives.

[...]

